

Mairie
de
FRIAUVILLE



2, rue de l'église
54 800 Friauville
tél : 03 82 33 00 12
mairie@friauville.fr
<http://www.friauville.fr>

Friauville
un village plein de vie
L'information
n° 102 - avril 2026



Les indicateurs financiers de la commune :

- capacité d'autofinancement > 40 000 €
- capacité de désendettement = 4 ans

Le budget pour 2026 en chiffres :

- investissement : 450 433 €
- fonctionnement : 388 062 €



La salle polyvalente
« L'Alondrèle »
est prête !



La dernière phase « cuisine » s'est achevée dans la bonne humeur, en régie communale et en équipe très en mouvement



IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

Pour la 3ème édition des «jeux intervillages», la commune d'Allamont-Dompierre et son foyer rural se sont retroussés les manches afin de préparer une journée à la hauteur (ou presque disent-ils) des deux premières éditions qui se sont déroulées à Friauville en 2024 et Ville-sur-Yron en 2025.

Au programme, des épreuves, du dépassement de soi-même mais surtout des rires! L'objectif de ces jeux intervillages est de réunir les petites communes pour une journée conviviale et sportive mais surtout une bonne ambiance!

Pour cela, il s'agit de créer une équipe intergénérationnelle de 10 à 12 personnes, entre 7 ans et 77 ans (clin d'œil à Michel Sardou!), composée de bras costauds et de têtes pensantes!

Si vous êtes tentés par l'aventure et faire partie de l'équipe «Friauville» contactez Anne au 06 89 97 91 20 qui mettra tous les volontaires en relation pour composer l'équipe.

DE 7 À 77 ANS
GRATUIT !

JEUX

PLACES
LIMITÉES !

INTERVILLAGES
3 ÈME ÉDITION

ALLAMONT

**DIMANCHE
24 MAI 2026**

Equipes de 10
joueurs + 2
remplaçants

Repas offert aux
participants

inscriptions en mairie jusqu'au 25 Avril
mairie.allamont@orange.fr
09.63.53.09.86

L'essentiel du conseil municipal du 08 avril 2026

*** Vote des taux d'imposition :**

Chaque année, le conseil municipal doit se prononcer sur les taux d'imposition applicables aux trois taxes locales : la taxe foncière sur le bâti, la taxe foncière sur le non bâti, et la taxe d'habitation.

Madame le Maire explique le fonctionnement : l'État transmet chaque année des bases d'imposition prévisionnelles, calculées à partir de la valeur locative des biens (surfaces, équipements, travaux déclarés). Ces bases sont ensuite multipliées par les taux votés par la commune pour obtenir le produit fiscal, c'est-à-dire la recette fiscale encaissée par la commune.

Pour 2026, l'État a revalorisé ces bases de +0,8 %, conformément à l'évolution de l'indice des prix à la consommation (après une année exceptionnelle à +7 % il y a deux ans qui avait suscité des réactions dans le village).

Au vu de la conjoncture actuelle, le conseil retient la proposition de ne pas augmenter nos taux pour 2026.

*** Présentation et vote du Budget Primitif 2026 :**

Ce budget primitif est le premier de ce mandat. Une présentation du fonctionnement budgétaire est faite pour les nouveaux élus. Il était intéressant de faire un bilan financier et de souligner qu'aucun prêt n'a été fait pour réaliser l'ensemble des travaux d'investissement de ces dernières années.

En outre, le seul prêt en cours est celui contracté en 2018 pour la réalisation de l'aménagement de la traverse du village et l'enfouissement des réseaux. A savoir, une annuité de 24 000 euros jusqu'en novembre 2037.

Quelques indicateurs financiers de la commune :

- Une Capacité d'Auto-Financement Nette supérieure à 40 000 € par an.
- Une Capacité de désendettement total de 4 ans.
- Un budget voté à l'équilibre à 388 062 € en Fonctionnement et 450 433 € en Investissement.

Prochain Conseil Municipal : Le vendredi 17 avril 2026 à 20h

*** Contrat de location de la salle polyvalente :**

Le groupe de travail composé d'Eugénie, Sandrine et Stéphanie a élaboré un contrat de location pour la salle polyvalente, désormais rénovée et disponible à la location. Ce contrat a été soumis aux remarques du conseil.

Les principaux points discutés :

- Électricité : un forfait de 150 kWh est inclus dans le tarif de location, à réévaluer après les premières utilisations pour mieux correspondre à la réalité de la consommation (qui varie selon la saison et le type d'événement).
 - Ménage : en cas de salle non rendue propre, un forfait ménage sera prélevé sur le chèque de caution.
- En ce qui concerne les associations, si le chèque de ménage a dû être utilisé, un autre chèque leur sera demandé.
- Inventaire : un document listant tout le matériel et la vaisselle disponibles (avec les tarifs en cas de casse) sera joint au contrat.
 - Enfin, la location de la salle ne pourra être signée que par un Friauvillois, ceci afin de garantir un maximum de respect pour notre salle.

*** Nomination « Mission Locale » :**

La mission locale est un organisme qui permet de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. Annabelle Baudoin représentera Friauville.

Agenda :

Chaque jeudi, à partir du jeudi 16 avril : Séances Sport Santé Séniors de 13h45 à 14h45 Rendez-vous hebdomadaire gratuit pour les Friauvillois

Le 22 avril : Eco journée Abeilles

Le 26 avril : Pavoisement du monument « En souvenir des héros et victimes de la déportation »

Le 01 mai : Le bistrot nomade, en contrebas de la médiathèque

Les 01-02 et 03 mai : Présence des Scouts Unitaires de France

Le 08 mai : Commémoration de la Victoire

Le 09 mai : L'Affriolante, les inscriptions sont ouvertes

Le 24 mai : Les Inter-Villages à Allamont

ÉCO-JOURNÉE 2026

avec Jean-Luc Huard,
apiculteur de la commune
et sa ruche pédagogique « WARRE »

en partenariat avec la ccOLC
pour la distribution de couvercles
pour créer vos pièges à frelons asiatiques



mercredi 22 avril 2026 - les abeilles à l'affiche



Jean-Luc Huard, apiculteur du village, vous fera découvrir avec plaisir et passion la vie des abeilles. Il vous expliquera le fonctionnement de la ruche WARRE (ruche écologique), fabriquée par ses soins.

visite libre entre 14h00 et 17h00 à la bicoque

Ce sera aussi l'occasion de parler des outils de lutte contre le frelon asiatique. M. Huard vous présentera le piège qu'il a conçu et installé dans la commune.

Des pièges développés par le centre wallon de recherches agronomiques et commandés par la communauté de communes seront mis à disposition du public.



Les enfants devront être accompagnés d'un adulte . .



Une rencontre amicale, conviviale, retrouver l'ambiance d'un café de village...sans prétention...
Tous les habitants sont conviés pour un moment de partages et d'échanges autour d'un verre ou d'un café .

Le Bistrot Nomade

Vendredi 1^{er} mai de 11h à 13h
En contre-bas de la médiathèque



Tables, bancs à disposition
...et...

Consommations offertes



Une occasion de recevoir
un brin de muguet Porte-Bonheur...

Venez nombreux !